



Principales décisions du conseil communal

du 22 décembre 2020

Affaires générales

- Le conseil a approuvé le rapport d'activité de la maison de l'emploi pour l'année 2020.
- Le conseil a approuvé une convention avec le CPAS portant sur un subside de 500 € en 2021 dans le cadre du Plan de cohésion sociale pour soutenir le projet de table ronde de lutte contre la pauvreté infantile.
- Le conseil a autorisé l'organisation des commissions communales en présentiel ou en distanciel, au choix des présidents et dans le respect des règles sanitaires.

Finances

- Le conseil communal a approuvé le budget pour l'année 2021. Le budget ordinaire (dépenses courantes) se solde par un résultat positif de 252.000 € à l'exercice propre et de 2.489.000 € avec les exercices antérieurs. Le budget extraordinaire prévoit des investissements à hauteur de 7.154.000 €, financés par emprunts, subsides et utilisation des fonds de réserve.
- Le conseil a approuvé le budget 2021 du CPAS avec une dotation communale de 1.849.000, en augmentation de 315.000 € par rapport à l'année passée pour faire face aux nombreuses demandes d'aide sociale dues à la crise du covid-19.
- Le conseil communal a approuvé le montant de la dotation communale à la zone de secours au montant de 599.366 €.
- Le conseil a approuvé le montant de la dotation communale à la zone de police au montant de 1.610.623 €
- Le conseil a pris acte du rapport d'activité de l'administration communale pour l'année 2020. Ce rapport est disponible sur le site internet de la ville.
- Le conseil a marqué son accord sur la libération du subside de 25.000 € au centre culturel pour l'organisation des fêtes Louis XI en 2019.
- Le conseil a approuvé une modification budgétaire de la fabrique d'église de Bousval relative à un don de 32.000 € pour la pose de nouveaux vitraux.
- Le conseil a approuvé le compte 2019 de la fabrique d'église de Genappe.

Environnement

- Le conseil a approuvé un règlement complémentaire de circulation pour placer les 2 nouvelles voies vertes en circulation réservée aux piétons, cyclistes, cavaliers et charroi agricole. Il s'agit des voies vertes à Houtain-le-Val, la prolongation de la rue de la Tourterelle et la rue du Pont à Ways, entre le Ravel et la rue Longchamps.
- Le conseil a approuvé un règlement complémentaire pour prolonger la zone 30 km/h dans le centre-ville dans les voiries dans lesquelles la mesure est actuellement en vigueur à titre d'essai.
- Le conseil a approuvé la candidature de la Ville à l'appel à projet « Wallonie cyclable » en vue de décrocher un subside de 500.000 € pour des aménagements en faveur de la mobilité cyclable.

Travaux

- Le conseil a approuvé l'ouverture et les conditions d'un marché de travaux pour la réfection de voiries en hydrocarboné en 2021 pour un montant de 124.200 € TVAC.
- Le conseil a approuvé l'ouverture et les conditions d'un marché de travaux pour les interventions localisées en voirie en 2021 pour un montant de 125.000 € TVAC.
- Le conseil a approuvé la cession du marché d'étude et de surveillance de la pose d'égouttage aux drèves Micheline et Nantaise à l'INBW.

Urbanisme

- Le conseil a donné un avis défavorable au projet de révision du plan de secteur de la ville de Nivelles en vue de l'inscription d'une nouvelle zone d'activité économique mixte en extension aux « portes de l'Europe » impliquant une compensation sur le site de la sucrerie à Genappe.
- Le conseil a approuvé l'avant-projet d'abrogation des schémas d'orientation locaux en vigueur sur le site de l'ancienne sucrerie et la demande d'exemption de R.I.E. (rapport sur les incidences environnementales).
- Le conseil a donné un avis défavorable sur une modification de voirie dans le cadre d'un projet d'urbanisation à la rue Dellis à Ways.
- Le conseil a donné un avis favorable sur une modification de voirie dans le cadre d'une construction unifamiliale à la rue Chéniat à Baisy-Thy.
- Le conseil a approuvé le projet d'acte pour l'acquisition d'une parcelle de terrain à Houtain-le-Val en vue d'y aménager une plaine de jeux.